



Appel à projet / Résidence 2022

L'équipe en charge du volet culturel de l'ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) de la **Ferme de Chosal** recherche des plasticiens land art / art et nature en capacité de proposer une œuvre participative qui impliquera les travailleurs et le personnel de l'établissement lors d'une résidence en 2022.

L'œuvre / installation prendra place sur le **sentier art et nature du Pôle Land Art Départemental** au plus tard en septembre 2022. Nous proposons une résidence de 10 jours minimum qui peuvent s'étaler sur la saison selon le projet et une présence obligatoire à l'inauguration. Une dotation de 3500€ couvrira la résidence et se répartira entre la production et l'acquisition de l'œuvre pour moitié et 1/2 pour la prestation.

Les processus de création de type participatifs et la dynamique induite est résolument inscrite au cahier des charges.

L'objectif cultivé sans relâche est de soumettre aux artistes le défi d'avoir à explorer des pistes, capables de développer une implication profonde de nos publics au cœur de leurs projets. Nous attendons une pratique artistique qui opère à travers un geste créatif accessible à tous et où l'expérience de la relation sociale est essentielle.

La dynamique créative doit se positionner pour un travail engageant et engagé.

Le texte de présentation devra mettre clairement en évidence le sens de la démarche artistique en accord avec les valeurs portées par l'établissement et la participation des différents acteurs.

Dans le souci d'éviter une surcharge de travail autant pour les artistes que pour les équipes qui dépouillent les projets, nous attendons dans un premier temps un avant-projet (deux A4 recto verso maximum) sous forme de note d'intention artistique et des précisions sur la démarche participative, (5 lignes) capables de nous éclairer sur le propos (écrit et visuel, dessin ou autre).

Suite à une première présélection, de nouvelles instructions concernant les attentes précises seront communiquées aux candidats retenus pour un projet plus élaboré.

Les échéances:

La note d'intention devra parvenir à La Ferme de Chosal pour **le 1 décembre 2021**, la présélection se fera dans la foulée. Les candidats retenus seront prévenus et devront rendre **le projet finalisé pour le 3 janvier 2022**. Les décisions définitives se prendront fin janvier. Un lien vers le site de la Ferme de Chosal, la rubrique PLAD renseignera vos diverses questions. <https://fermedechosal.org>

Des pistes et références auxquelles nous tenons.

L'art écologique et un art de l'anthropocène: Deux axes qui correspondent particulièrement aux orientations de développement et aux engagements de La Ferme de Chosal, porteuse du projet.

Un repère en la matière: Paul Ardenne, historien de l'art et commissaire d'exposition, qui synthétise les références et porte un regard analytique sur ce que recouvre ces appellations / Un art écologique: création plasticienne et anthropocène.

Un art de l'anthropocène, caractérisé par un engagement plus spécifique, comme un art de combat, qui appartient à notre époque, très précisément avec les problématiques qui

sont celles de l'anthropocène (cette période où l'humain par ses activités a irrémédiablement influé sur le système –Terre) essentiellement basées sur les choix à faire, éthiques, politiques.

Ce n'est pas seulement un art qui s'intéresse à l'environnement, c'est un art de combat pour prendre des décisions.

Cet art a donc un rôle à jouer dans la lutte environnementale et l'adhésion au combat écologique, c'est aussi permettre politiquement, de donner plus de crédit à des actions de défense des causes environnementales.

C'est un art fondamentalement hanté par la question de la prise de conscience.

Seront retenues les propositions qui font écho à ces engagements.

Vous pouvez envoyer votre dossier

par courrier postal à l'adresse suivante:

PLAD / Ferme de Chosal

98 route de l'usine -Chosal -74350 – Copponex

ou par mail (au format PDF) à : secretariat.fermedechosal.org

Contact : Régine RAPHOZ -Tel : 06 33 69 58 22